ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

Nº II-2987

présenté par Mme Ménard

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	1 000 000	0
Sécurité et éducation routières	0	1 000 000
Sécurité civile	0	0
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 000 d'euros du programme 207 – Sécurité et éducation routières de l'action 01 – Observation, prospective, réglementation et soutien au programme vers le programme 152 – Gendarmerie nationale de l'action 03 – Missions de police judiciaire et concours à la justice

Amendement d'appel.

ART. 27 N° II-2987

En novembre 2021, un vendeur de cigarettes à la sauvette a été interpellé par les policiers de la Bac du commissariat de Béziers, alors qu'il était en train de vendre des cigarettes de contrebande en pleine rue.

Selon le journal local, "depuis de très nombreuses semaines, au moins depuis l'été, des vendeurs s'étaient installées quartier Gambetta, au vu et au su de tout le monde. Ils y vendaient tranquillement leur tabac bien moins cher que chez les buralistes.

Le commerce semblait si florissant qu'il arrivait parfois qu'il y ai la queue sur le trottoir pour que les acheteurs puissent avoir leur cigarettes."

Ce ne sont pas moins de 1 500 paquets de cigarettes qui ont été saisis par les forces de l'ordre lors de la perquisition effectuée dans le véhicule qui lui servait de réserve ainsi qu'à son domicile. Le traffic de cigarettes explose actuellement dans certains départements. Quels moyens spécifiques le Gouvernement compte-t-il déployer pour y mettre un terme ?